



République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

2019/  
Commune d'Aubergenville  
Conseil Municipal du 25/09/2019 – Délibération A2- N°19-071  
7-1 Décisions budgétaires

**AN 2019  
19-071**

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

**L'an deux mille DIX NEUF, le 25 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de M. Thierry MONTANGERAND, Maire d'Aubergenville,**

### **Présents :**

M. Thierry MONTANGERAND, M. Philippe LEYMARIE, Mme Virginie MEUNIER, M. Armand MACHADO, Mme Sylvia PADIOU, M. Bernard GRIGY, Mme Fabienne PAULIN, M. Gilles LECOLE, Mme Claudine ARNOUD, M. Didier JAHIER, Mme Denise AMBLARD, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Françoise HUENTZ, Mme Agnès CHEVALIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Sophie PRIMAS, Mme Nadette PRUVOST, Mme Valérie MASSICOT, Mme Nathalie SENN, Mme Laurence DENAND, M. Edward DANGELOT, M. Philippe GOMMARD

### **Absents excusés ayant donné procuration :**

M. Pascal ANDRE, procuration à M. Edward DANGELOT  
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER  
M. Sébastien GUERIN, procuration à M. Gilles LECOLE  
M. Frédéric GROSBOILLOT, procuration à M. André GODINEAU

### **Absents excusés :**

Mme Armène ISIDORE, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT,

**Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance**

### **DATE DE LA CONVOCATION :**

18/09/2019

### **NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice	33
Présents	26
Votants	30

### **DATE D'AFFICHAGE :**

18/09/2019

**OBJET : BUDGET ANNEXE 2019 CINÉMA PAUL GRIMAUT - DÉCISION  
MODIFICATIVE**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif (BP) 2019 du budget annexe Cinéma Paul Grimault de la Ville adopté par délibération du Conseil Municipal n° 19-018 du 27 mars 2019,

Vu le budget supplémentaire (BS) 2019 du budget annexe Cinéma Paul Grimault de la Ville adopté par délibération du Conseil Municipal n°19-040 du 23 mai 2019,

REÇU EN PREFECTURE

le 01/10/2019

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-078-217800291-20190925-DEL19\_071-D

Considérant qu'il convient d'apporter par décision modificative au budget primitif 2019 du cinéma Paul Grimault, des modifications budgétaires en investissement afin de corriger une erreur de saisie sur le budget supplémentaire,

Considérant que cette décision modificative se compose comme suit :

- Dépenses d'investissement :
  - 2188 Autres immobilisations corporelles : 450 €
- Recettes d'investissement :
  - Correction du montant au 021 Virement à la section de fonctionnement : 450 €

Considérant l'avis favorable et unanime de la commission Finances - Urbanisme du 18 septembre 2019,

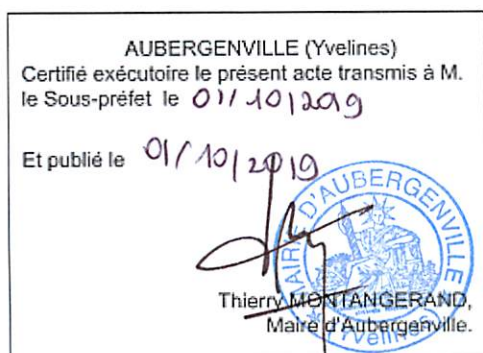
Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire délégué aux Finances et à l'Urbanisme,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (30 voix Pour),

- **ARTICLE 1 : AUTORISE** les modifications budgétaires conformément aux tableaux ci-dessous :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			
Fonction	Nature	Libellé	Montant
<b>CHAPITRE 21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>450,00</b>
314	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	450,00
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>450,00</b>
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Fonction	Nature	Libellé	Montant
<b>CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>450,00</b>
01	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	450,00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>450,00</b>

- **ARTICLE 2 : CONFIRME** que la délibération sera adressée à :
  - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
  - Monsieur le Trésorier Principal.



Fait et délibéré en séance  
Les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme au registre

Thierry MONTANGERAND,  
Maire d'Aubergenville

